

Programme de Formation

ECHAFAUDAGE : Fixe montage, démontage, réception, maintenance

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Le public visé par cette formation est large et comprend :

- **Travailleurs qualifiés :** Toute personne appelée à monter ou démonter un échafaudage de pied de moins de 24 mètres dans le cadre de son activité professionnelle.
- **Chefs d'entreprise :** Les personnes désignées par les chefs d'entreprise pour réaliser les vérifications réglementaires des échafaudages montés par l'entreprise.

Cette formation est donc adaptée à un public diversifié, souhaitant acquérir des compétences pratiques et réglementaires.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont multiples et visent à assurer la sécurité lors de l'utilisation d'échafaudages de pied. Les participants apprendront à :

- **Monter un échafaudage :** Apprendre les techniques de montage en suivant les notices du fabricant, y compris les montages spécifiques avec console, porte à faux, poutre de franchissement, etc.
- **Vérifier la conformité :** Effectuer des vérifications réglementaires pour s'assurer de la sécurité des échafaudages avant leur mise en service.
- **Assurer la maintenance :** Comprendre et mettre en œuvre les opérations de maintenance nécessaires pour garantir la durabilité et la sécurité des structures.
- **Prévenir les risques :** Se situer comme acteur dans la prévention des risques liés à l'utilisation d'échafaudages.

Ces objectifs sont essentiels pour garantir que les stagiaires sont non seulement capables d'utiliser les échafaudages en toute sécurité, mais aussi de former une culture de sécurité au sein de leur équipe.



Description

Cette formation a pour objectif de former les participants à **monter, vérifier, réceptionner, utiliser et réaliser la maintenance des échafaudages de pied** en référence à la recommandation R408. Elle est conçue pour garantir la sécurité des utilisateurs en leur enseignant les bonnes pratiques et les normes en vigueur.

Le contenu de la formation couvre les éléments suivants :

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques : signaler les situations dangereuses / communiquer - rendre compte

BATYS COMPÉTENCES OCCITANIE – 61 RUE JACQUES FOUROUX, 34070 MONTPELLIER – 09 72 39 40 80 –

contact@occitanie.batyscompetences.fr – www.occitanie.batyscompetences.fr

SIRET : 398 699 124 00051 – RCS – Code APE 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 91340278234 auprès du préfet de la région Occitanie



- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- L'exploitation de la notice du fabricant
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent. L'examen d'adéquation
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
- Le compte-rendu/procès-verbal de réception

La formation inclut également une partie théorique et pratique, avec 40 % du temps consacré aux enseignements théoriques et 60 % aux mises en situation pratiques.

Les stagiaires doivent se munir de leurs **Équipements de Protection Individuelle (EPI)**, et la formation propose le prêt de casques de sécurité.



Prérequis

Les pré-requis pour participer à cette formation incluent :

- **Maîtrise de la langue française** : Compétences requises pour comprendre les notices du fabricant, les mathématiques élémentaires et la lecture de plans.
- **Formation EPI** : Attestation de formation à l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle contre les chutes de hauteur.

Ces pré-requis garantissent que tous les participants ont une base solide pour tirer le meilleur parti de la formation.



Modalités pédagogiques

La formation est dispensée à travers une approche combinant plusieurs méthodes d'enseignement :

- **Salle de formation** : salle équipée pour des enseignements multimédia, permettant une interaction dynamique entre le formateur et les stagiaires.
- **Plateforme technique** : Utilisation d'une plateforme habilitée CARSAT/INRS pour le montage de deux types d'échafaudages de pied différents, permettant une pratique concrète.
- **Méthodes formatives** : Exposés théoriques, apports de connaissances, et mises en situation pratiques sont organisés pour favoriser l'apprentissage.

Cette combinaison de méthodes permet aux stagiaires d'acquérir des compétences pratiques tout en intégrant des connaissances théoriques essentielles pour leur sécurité.



Moyens et supports pédagogiques

Les ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires comprennent :

- **Documents de référence** : Accès à des documents pédagogiques et techniques, y compris les notices du fabricant et les réglementations en vigueur.
- **Matériel de formation** : Équipements et outils nécessaires pour les exercices pratiques, **notamment les échafaudages et les EPI.**
- **Évaluations** : Feuilles d'émargement et attestations de stage pour suivre le progrès des stagiaires et valider leurs compétences acquises.

Ces supports sont cruciaux pour garantir une expérience d'apprentissage complète et efficace.



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation des connaissances et compétences des stagiaires incluent :

- **Épreuves évaluatives** : Tests pratiques et théoriques réalisés à la fin de la formation pour mesurer les acquis.
- **Attestation de formation** : Les stagiaires ayant réussi les épreuves recevront une attestation de formation et de compétence, leur permettant d'obtenir une habilitation professionnelle de la part de leur employeur.

Ces modalités garantissent que les participants sont bien préparés à utiliser des échafaudages de manière sécurisée et conforme.



Informations sur l'admission

Les informations d'admission stipulent que la formation est accessible sous conditions, notamment pour les personnes en situation de handicap. Il est conseillé de consulter l'organisme de formation au préalable pour discuter des modalités d'admission spécifiques.

Les intéressés peuvent contacter l'organisme pour toute demande de renseignements complémentaires, y compris les tarifs et les délais d'inscription.



Informations sur l'accessibilité

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Il est recommandé de consulter l'organisme de formation au préalable afin d'évaluer les besoins spécifiques et les aménagements possibles.

Des moyens matériels et humains seront mis en œuvre pour garantir l'accessibilité, incluant des modalités et supports de formation adaptés. L'intervenant sera sensibilisé aux besoins des participants en situation de handicap pour assurer un environnement d'apprentissage inclusif.

Nous nous engageons à fournir des ressources pédagogiques adaptées et à répondre aux exigences réglementaires en matière d'accessibilité, afin que chaque stagiaire puisse bénéficier pleinement de la formation sans entrave.

Les stagiaires peuvent également faire part de leurs besoins spécifiques lors de l'inscription, ce qui nous permettra d'organiser au mieux les conditions de formation.

Enfin, le suivi pédagogique sera assuré par un formateur compétent et formé aux enjeux de l'accessibilité, garantissant ainsi un accompagnement de qualité pour tous les participants.